

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 63 (1925)
Heft: 7

Rubrik: Lo vîlhio dèvesâ
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité : Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

LETTRE DE LA MI-FEVRIER

EN l'a dit et on le répète souvent, il n'y a plus guère au village, de ces êtres originaux, parfois caustiques, la terreur des réputations équivoques ; parfois philosophes bienveillants notant la vie autour d'eux et moralisant, sans s'en apercevoir. D'autres, à l'esprit fin et ironique, jetant des expressions à l'emporte-pièce, résumant des situations qui mettent les rieurs du côté du juste et font taire les beaux parleurs à la moquerie trop prompte.

Ou bien encore, d'un mot résumant un fait ou un homme et, si c'est un homme, ce mot lui reste attaché toute sa vie, en surnom : nom drôle, nom vengeur, nom aimable, nom railleur...

Chaque village a eu son original, homme ou femme, plus fréquemment homme que femme, et même, ses originaux.

On les fréquentait volontiers ; on les écoutait, on répétait leurs propos ; le soir, dans les fermes, quand le bétail était gouverné, et en rentrant de la laiterie, les hommes entraient tantôt chez un paysan, tantôt chez un autre, où l'on savait que ce personnage, connu généralement par un surnom, lui-même, passait la veillée assis sur le fourneau de molasse.

Les boilles déposées dans la cuisine ou le corridor, on s'asseyait dans la chambre et par quelques remarques aussi adroites que prudentes, comme savent les faire les paysans, on amenait une question sur le tapis, sur laquelle cet homme de bon-sens donnait une opinion toujours juste, quelles que fussent ses dispositions, à l'optimisme, au pessimisme, à la critique aimable ou acérée.

Pourquoi ces caractères deviennent-ils de plus en plus rares ? Parce que la vie se fait plus intense, plus éparpillée aussi ; on ne se confine plus dans son village, comme autrefois ; on sort, on va voir bien des choses dont les vieux n'avaient pas une idée ; les relations avec le dehors nivellent aussi les esprits ; on a donc moins le temps de prêter l'oreille à l'homme qui pourrait encore se trouver au village, à musser et philosopher sur gens et choses.

Avant que les caractères aient disparu, c'est au Conteur Vaudois, le vieil ami des campagnes que les hommes vont lire au café, le samedi soir, à recueillir leur personnalité et la sauver de l'oubli, pour nos petits-neveux. C'est donc aux amis du Conteur Vaudois à lui envoyer un récit des originaux qu'ils ont rencontrés dans le cours de leur existence, pour que leur souvenir demeure.

Dans un des derniers numéros, un Monsieur Jean Doron confie au Conteur Vaudois un article précisément dans ce sens, où l'humour, l'esprit et un attendrissement discret font du récit de la modeste vie de son sujet, une chose charmante qui n'aura laissé personne indifférent.

C'est un anneau de la puissante chaîne qui rattache à sa terre, le cœur des Vaudois.

L'exemple de ce Monsieur Jean Doron mérite d'être suivi.

A qui le tour ? *Mme David Perret.*

En police correctionnelle. — Mais M. le président, vous me condamnez parce que trois témoins m'ont vu, je peux vous en citer des milliers qui ne m'ont pas vu.



TRAÔ DÉVESA FA REMOTSI

PÉTROBLIET, que l'è marchand de vilhio pique, de ruque râpau l'è on boccon sonambule. Quand l'è que l'è dein son lhi et que clioü l'è get, devant de ronfliâ, sè met à dèvesâ, à dèvesâ que sa fenna sâ tot cein que fâ.

Onna né, vaicé que sè met à dere fermo fè : « Méry ! Méry ! » avoué onna voix asse dâoce, asse amouârausa que quand desâi à sa fenna : « Marie ! Marie ! » d'a premi de l'ao maryâzo.

Lo leindèman quand s'è reveilli, la fenna que l'avâi cein ruminâ tota la né, lâi fâ dinse :

— Dis vâi, Pétrbliet ! te va mè dere, ora, cò l'è clia Méry que t'a criâ tandu que te droumes-sâi. Lo vu savâi è pu l'è bon !

Pétrbliet l'a zu on tique quemet sè tseuau, mâ n'étâi pas maquignon po rein. N'a pas met lo teimps que faut po onna breinnâie de pelion de get po trovâ onn'ingueinna et lâi dit dinse :

— Pouh ! n'è rein, l'è onn'èga (jument) que l'è atsètâ l'autro demicro et que s'appelle dinse.

La fenna n'a rein de. L'a fè état d'itre prâo tatipotse po crâire la guieuseri que Pétrbliet lâi voliâve fère passâ pè la tita. Mâ sè soresâi et de-sâi rein, croietta que l'étâi.

Lo dèman né, quand Pétrbliet revint po medzi la soupa, l'è dit dinse à sa fenna :

— Quin nôvi ?

— Oh ! rein ! quasu rein ! que repond la fenna. Quecha, tot parâi. L'allâvo l'âobliâ : ton éga Méry t'a demandâ doû iâdzo âo téléphone...

Marc à Louis.

LOU TIMBRA

LOU timbrâ dè Praz-la-Gollie n'avâi pas einveintâ la pudra. To lou dzo rodâvé d'on carro à on autrou. Pertot on lâi dèmandâvé se l'avâi dinâ. Le répondâi adi : na !

On dzo, s'amine vè lo grandzi dau Bornalet. La porta étâi cotâie. Sè va chëta su lou ban devant, l'è fenitre âoverte et vâi dein lo pâilo on enfant que droumessâi dein onna petita cutzetta et on tsat cutsi dè côute li, eindumâ assebin. Mon timbrâ ne fâ ne ion ne doû, preind l'attatse qué rateniâi la cuttra su lou bré et niâ lou bré dâo bouèbe à la quva dâo tsat ! Et pu lou timbrâ s'est dèpâtsi dè fela.

D'abô apri, la fenna et la serveinta arrouvant et trouvan l'enfant et lou tsat qué brâmâvan asse fermou l'on quié l'autrou. Lè fenné l'ont de stuite atiaua lou timbrâ que sè teniâi catsi dè côute, l'ottô et l'antamenâ. Lou timbrâ a recognu avâi fè lou coup et lè duve fenné on eimpougni lou gaillâ l'on attatzî à la porta dè la grandze, li ant dècheindu sè tsaussé et administrâ onna distribuchon avoué onna vouista dè biolla que n'a djamais âobliâ, ca n'è djamais revignâi âo Bornalet.

Louis de Thierrens.

TOUT VA BIEN

— Hé ! salut, Daniet, comment ça va ?

— Eh ! bien, tu vois, Frédéri, ça va, ça va. On se fait vieux.

— A qui le dis-tu ? C'est sûr qu'on n'a plus vingt ans... Ma foi, on s'en passe.

— Alors, tu te prépares pour le 1^{er} mars ?

— Le 1^{er} mars ?... Qu'y a-t'y encore ?

— Mais tu sais bien, voyons. On nomme le Grand Conset.

— C'est vrai, pardi ! Eh ! bien, vois-tu, je n'y pensais plus. La politique ne m'intéresse pas beaucoup... C'est toujou la même chose.

— Oh ! pour ça, il y a bien quelque chose à dire. Mais y faut voter tout de même, si on est bon citoyen.

— Sans doute, y faut voter. Du reste, si on ne vote pas, on n'a pas le droit de marronner.

— Oué ! Y faut se taire.

— C'est le vote tacite, comme y disent.

— Alors, pour qui vas-tu voter ?

— Ma foi, je n'en sais trop rien. Je ça verrai au local de vote.

— Moi, je trouve que si nos députés actuels sont disposés à rester, y faut les garder. Après tout, ils en valent bien d'autres.

— C'est que, attend-voir, y ne faut pas oublier qu'on a diminué de Grand Conseil. Y a des conseillers qui doivent s'en aller, y a pas !

— Oué, mais c'est surtout ceux des villes. On s'en moque, nous.

— Bien sûr. Surtout, qu'on dit que ce sont ceux qui vont le moins aux séances. Ceux de Lausanne, par exemple, qui pourtant sont sur place, font souvent manquer le décorum.

— Oh ! je connais ; y faut que le gendarme ressemble pour les faire venir.

— Eh ! bien, tu sais, c'est pas permis, ça. Si on veut être député, faut être député, que diable !

— Mais, c'est sûr ! Malgré qu'y en a qui ne disent pas grand'chose, à ce Grand Conset.

— Oué, d'accord. Mais là, ce sont surtout les nôtres. N'est-ce pas, à la campagne, on n'a pas de ces remouille-mors comme à la ville. Nous, on ne parle qu'à la toute dernière.

— Quoi, enfin, à bon escient. Et puis, y a le vote. Pour le vote, alors, on est là ; y a pas de compagnards et de citadins.

— On est là !... On est là !... Pas toujours. Et le petit conseil, à côté, sur la place du Château. On voit souvent l'huissier, avec son habit vert, qui entre et qui dit, oh ! pas très fort, naturellement : « Messieurs les conseillers, il y a un vote ; la cloche sonne. On vous attend. » Alors faut voir se vider les demis et les trois décis.

— Mais alors, ils ne savent pas toujours ce qui en est, comment y faut voter ?...

— Qu'est-ce que ça peut bien faire. T'inquiète pas ; on leur fait signe. Y comprennent bien, va !

— C'est curieux quand même, ce fourbi.

— C'est sûr, que c'est curieux. Mais est-ce que ça va plus mal pour tout ça ? Est-on plus mal gouverné ? Paie-t'on moins d'impôts ? Allons toujours voter le 1^{er} mars. Tu verras, après, y aura pas grand'chose de changé.

J. M.